

Pétitions

Enfin, je voudrais annoncer que jeudi prochain sera le dernier jour prévu pour la période des subsides en cours.

* * *

PÉTITIONS

LE RÈGLEMENT DE L'IMMIGRATION EN CE QUI A TRAIT À LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES

M. Andrew Witer (Parkdale-High Park): Monsieur le Président, je veux présenter une pétition pour le compte de la Community Coalition on Immigration, organisme qui représente les communautés philippine, portugaise, latino-américaine, antillaise et sud-asiatique de Toronto. Les pétitionnaires demandent que l'on modifie le Règlement de l'immigration en ce qui a trait à la réunification des familles. Ils prient le gouvernement fédéral d'étendre la classification actuelle de la réunification des familles aux fils et filles et aux frères et sœurs de plus de 21 ans, quelle que soit leur situation matrimoniale.

LES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à nouveau une pétition au nom de centaines de Canadiens âgés qui refusent de servir de chair à canon dans la guerre contre le chômage et dans l'intérêt des riches de notre pays.

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter une pétition pour le compte d'un groupe de citoyens de la Colombie-Britannique. Vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise à la Chambre des communes de rétablir la pleine indexation au Canada des prestations de sécurité de la vieillesse.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, pour la troisième fois cette semaine, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des Canadiens de tout le pays qui sont très mécontents que le gouvernement n'ait pas tenu sa promesse électorale d'indexer à chaque trimestre les prestations de sécurité de la vieillesse sur le coût de la vie réel. Ils demandent à la Chambre de s'assurer que les conservateurs respectent cette promesse électorale.

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter une pétition au nom de plus de 150 Canadiens, pour la plupart citoyens de la Colombie-Britannique, qui s'opposent à la réduction de l'indexation des prestations de sécurité de la vieillesse. Ils exigent que l'on rétablisse la pleine indexation de ces prestations, comme l'avaient d'ailleurs promis les conservateurs au cours de la dernière campagne électorale.

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions pour le compte de citoyens pour la plupart de Vancouver et des environs qui protestent contre le fait que le budget du 23 mai impose un fardeau indû et injuste aux retraités en prévoyant une réduction de l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse. Ce

sont les pauvres, les chômeurs et les femmes qui souffriront le plus de cette mesure. Les pétitionnaires demandent humblement à la Chambre des communes de rétablir la pleine indexation de ces prestations.

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): J'ai également une pétition d'un certain nombre de Canadiens qui exhortent le gouvernement à changer sa politique au sujet de la désindexation. Ils font connaître très clairement leur opposition à cette grave modification de la politique du gouvernement dans le budget.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une série de pétitions, la plupart en provenance des villes de Coquitlam, Vancouver et Burnaby, dans lesquelles les pétitionnaires demandent au gouvernement de réindexer pleinement les prestations de sécurité de la vieillesse.

LE RÈGLEMENT DE L'IMMIGRATION EN CE QUI A TRAIT À LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition de quelque 1,724 Canadiens, dont la plupart de Toronto, qui demandent que la loi et les règlements sur l'immigration soient modifiés, afin de permettre aux fils, filles, frères et sœurs d'immigrants, indépendamment de leur situation de famille et qui sont âgés de plus de 21 ans, d'immigrer en vertu du programme de réunification des familles.

LES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai en main des pétitions d'un certain nombre de Canadiens qui protestent contre la désindexation des pensions. Ils signalent qu'on réduira ainsi leur pension de \$100 en 1986 et que cette réduction ira jusqu'à \$680 en 1991, et ils réclament à nouveau la pleine indexation.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition de nombreux habitants de Vancouver qui protestent contre l'initiative cruelle et insensible que constitue la désindexation des pensions de vieillesse. Ils exhortent le Parlement du Canada à rétablir la pleine indexation des pensions de vieillesse.

[Français]

LE SERVICE DE LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE

M. Ricardo Lopez (Châteauguay): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition signée par quelque 1700 familles de la ville de Mercier, dans ma belle circonscription de Châteauguay, qui demandent à la Chambre d'intervenir auprès du ministère et de la Société canadienne des Postes afin d'instaurer un service de livraison de courrier à domicile dans cette ville. Ces citoyens se disent des payeurs de taxes et ils sont en droit de s'attendre aux mêmes services que tout autre Canadien.